



SUIVI DES PERSONNES ISOLÉES ET/OU FRAGILES

La période difficile que nous traversons doit nous inciter à resserrer nos liens et à prendre soin les uns des autres.

Aussi, afin d'assurer un suivi renforcé des personnes isolées et/ou fragiles, la commune du Monétier-les-Bains s'organise et lance un appel aux bonnes volontés.

- Si vous êtes une personne isolée et/ou fragile, vous pouvez vous signaler en mairie (téléphone 04.92.24.40.04 – mail servicesexterieurs@monetier.com).
Un suivi particulier peut alors être mis en place : contact téléphonique ou physique régulier, assistance matériel (courses...).
- Si vous connaissez une personne pouvant nécessiter un accompagnement, vous pouvez également nous en faire part en mairie (téléphone 04.92.24.40.04 – mail servicesexterieurs@monetier.com).
- Si vous souhaitez participer à la solidarité collective, un réseau « solidarité COVID » va être mis en place. Ses missions : garder le lien avec les personnes isolées et/ou fragiles, leur porter assistance en cas de besoin, participer à des missions d'intérêt général dans le cadre de la crise sanitaire.
Pour l'intégrer : faites-nous part de votre candidature (téléphone 04.92.24.40.04 – mail servicesexterieurs@monetier.com).
Attention, les candidatures des personnes dites « à risques » ne pourront pas être prises en compte.

RAPPEL

En cas d'urgence, les numéros à contacter sont ceux des services concernés :

Avis ou urgence en matière médicale : 15

Urgence vitale, détresse ou blessé sur voie publique : 18

Sécurité publique : 17